

Conseil municipal du lundi 28 septembre 2026

Délibération

DÉLIBÉRATION 20260928d - Cartes cadeaux au personnel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le lundi 28 septembre à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 23 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 17 Votants : 19

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; Mme MORVAN Sonia, M. DUPUIS Matthieu, Mme ANTONA Germaine, M. NAULET Olivier, Adjoints ; Mme ROLLAND Pierrette, M. RAOUL Pierre, Mme LE GALL Armelle, Mme CHAUVEL Francine, M. MARC Hubert, M. MABIRE Adrien, Mme GUILLOU Morgane, Mme VÉDRENNE Clémence, M. LE MANAC'H David, M. RAZAVET Jean Noel, M. HINGANT Sébastien, Mme LEHUGER Emilie, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. BOSC Dominique (procuration à Olivier NAULET), Mme LE JAOUEN Mariette (procuration à Émilie LE HUGER).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LE MANAC'H David.

Considérant l'avis favorable à la majorité de la commission conjointe 1 « affaires générales et économiques » et 2 « finances » en date du 16 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil :

À l'unanimité, par 19 pour,

DÉCIDE d'offrir une carte cadeau d'un montant de 120€ à l'ensemble du personnel communal, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

